

La formation des secouristes et les premiers soins aux victimes d'accidents de travail, par le Docteur STASSEN. — Les Editions Jocistes, n° 28. — Bruxelles, rue des Palais, 90; Paris (18^e), rue St-Vincent, 7.

On connaît les efforts tenaces déployés depuis vingt ans par le Dr Stassen pour doter l'industrie d'installations de secours répondant à la fois aux nécessités de la technique industrielle moderne et aux exigences de l'art médical. On sait à quels résultats il a atteint, spécialement au dispensaire de l'Espérance, à Montegnée, et dans les divers charbonnages de la Campine. La méthode qu'il préconise et qu'il adopte consiste, avant tout, dans un minimum de soins sur place, à l'endroit de l'accident; le transport confortable après « emballage aseptique » du blessé vers une formation de secours bien équipée et là, le traitement suivant les méthodes médicales nées de la pratique de la guerre.

Le Dr Stassen, se basant sur les résultats qu'il a obtenus, veut faire école et s'efforce de dresser des secouristes capables de donner aux blessés de la rue et de l'usine les secours que nécessite leur état; il faut en premier lieu procéder au dégagement rapide et raisonné de la victime, emballer ensuite sur place et immobiliser les parties du corps blessées; évacuer enfin la victime sur une formation chirurgicale. L'auteur, après avoir donné à ce sujet tous les renseignements utiles, examine l'organisation des postes de secours, conformément à l'Arrêté Royal du 17 février 1921 prescrivant les moyens de premiers soins. Il indique ensuite ce qu'il faut faire en cas d'électrocution, en cas d'asphyxie et signale les notions indispensables concernant le sauvetage en atmosphère irrespirable. Il termine en donnant une liste facile à consulter des différents postes de secours agréés du pays.

Luxueusement édité, illustré de magnifiques et nombreuses gravures, reproductions artistiques de photographies prises sur place, au milieu du champ d'activité de l'auteur du livre, ce travail concrétise la façon de voir du Dr Stassen dans le traitement des victimes du travail. Il sera lu et accueilli avec intérêt par tous ceux qui poursuivent l'amélioration des moyens de secours dans les entreprises industrielles.

Dr A. LANGELEZ,

DIVERS

Association belge de Standardisation

(A. B. S.)

ENQUETE

ECHANTILLONNAGE ET ANALYSE DES HUILES DE GRAISSAGE ET DES GRAISSES LUBRIFIANTES

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique le projet pour une deuxième partie de son Rapport n° 52, consacré à la standardisation des méthodes d'échantillonnage et d'analyse des huiles de graissage et des graisses lubrifiantes.

Ce projet, qui fait suite à celui publié en septembre 1929, concerne les essais chimiques des huiles. Il a été rédigé par la même Commission au cours de onze séances échelonnées du 15 octobre 1929 au 30 août 1930.

Suivant le principe adopté par l'A. B. S., la Commission s'est bornée à standardiser les bonnes méthodes couramment employées par les laboratoires belges pour les essais chimiques des huiles. Elle n'a donc retenu que les déterminations de la teneur en matières saponifiable, de l'indice d'acidité, de la teneur en asphalte et de la teneur en cendres.

Sans méconnaître le grand intérêt de l'essai de vieillissement, la Commission n'a pas cru pouvoir le standardiser, attendu que, s'il existe un grand nombre d'études sur ce sujet, il n'y a, actuellement, aucune méthode généralement admise par les laboratoires belges.

Un exemplaire du projet mis à l'enquête publique sera envoyé à toute personne qui versera la somme de 3 francs au compte postal n° 218,55, de M. Gustave L. Gérard, à Bruxelles.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission technique donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'Association Belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 31 décembre 1930.